

Proposition pour la transition de la supervision de l'IANA Réunion et processus de finalisation

décembre 2014

Ce document explique le processus que le Groupe de coordination de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA (ICG) va suivre pour la réunion et la finalisation de la proposition de transition de la supervision de l'IANA. Les dates listées dans ce document concordent avec le calendrier précédemment publié par l'ICG.¹ L'ICG souhaite que les communautés opérationnelles respectent ces dates. Si l'ICG reçoit des soumissions tardives, il fera tout ce qu'il peut pour suivre les étapes ci-dessous le plus tôt possible, mais devra peut-être ajuster les étapes comme décrites ici pour éventuellement éviter les retards.

I. Processus individuel et évaluation de la proposition du 15 janvier 2015 (ou plus tôt) au 15 février 2015

Dès réception d'une proposition de transition complète et formelle de la part d'une communauté opérationnelle individuelle répondant à la transition de la supervision des noms, numéros ou paramètres de protocole des fonctions IANA, l'ICG mènera une évaluation pour déterminer :

A. Le processus est cohérent avec les exigences d'ouverture et de non exclusion du RFP. Ces concepts peuvent être validés par vérification :

1. Toutes les inquiétudes concernant les processus qui ont été soulignées à l'ICG par les participants au processus de développement de la proposition.
2. Si les contributions/commentaires que l'ICG a reçu directement ont été partagés avec la communauté opérationnelle et ont été pris en considération ou ont trouvé réponse par la communauté opérationnelle.
3. Si la proposition a obtenu un consensus (tel que défini dans ce processus de la communauté) parmi ceux qui ont participé au processus de la communauté.

B. La proposition répond aux exigences du RFP :

1. Intégralité - vérifier si tous les éléments du RFP sont présents.

¹ <https://www.icann.org/en/system/files/files/icg-process-timeline-08sep14-en.pdf>

2. Clarté - vérifier si tout est clair dans la proposition ou si quelque chose demande plus de clarté de la part de la communauté opérationnelle.
3. Les critères NTIA - vérifier si la proposition remplit les critères NTIA.²

Si la proposition réussit toutes ces vérifications, l'ICG devra publiquement attester que la proposition est prête à passer à l'étape II. Si non, l'ICG devra communiquer les problèmes non résolus à la communauté avec autant de détails que possible concernant ce qui a besoin d'être ajouté, complété ou clarifié et devra suggérer une date butoir pour la réponse de la communauté.

II. Production de la version préliminaire de la proposition 15 février 2015– 13 mars 2015

Selon la charte de l'ICG, son rôle est d'élaborer une proposition à partir d'éléments de propositions, et non pas d'établir tout seul une version préliminaire d'une proposition de transition. On s'attend à ce que chacun des éléments soient en lien avec les fonctions IANA spécifiques qui relèvent du champ et du mandat de chaque communauté opérationnelle.

L'ICG s'attend à ce que les propositions reflètent les différences entre les communautés et les fonctions IANA qui y sont liées. Une fois que l'ICG associe plusieurs propositions en une seule, d'éventuelles incompatibilités, inconsistances, chevauchements ou conflits peuvent apparaître parmi les propositions.

Pour cela, une fois que les diverses propositions de la communauté ont rempli l'étape I ci-dessus, l'ICG mènera une évaluation pour déterminer :

- A. La compatibilité et l'interopérabilité : Est-ce que les propositions peuvent se regrouper en une seule ? Est-ce qu'il y a quelques dispositions incompatibles là où une compatibilité est demandée ? Est-ce que le traitement de chevauchements conflictuels entre les fonctions s'est résolu de façon satisfaisante ?
- B. Responsabilité : Est-ce que les propositions incluent des mécanismes de responsabilité indépendants convenablement soutenus et appropriés pour exécuter les fonctions IANA ? Est-ce qu'il y a d'autres écarts dans la responsabilité globale sous l'unique proposition ?
- C. Faisabilité : Est-ce que les résultats des tests ou des évaluations sur la faisabilité qui ont été inclus dans les éléments de propositions posent

² <http://www.ntia.doc.gov/press-release/2014/ntia-announces-intent-transition-key-internet-domain-name-functions>

conflit entre eux ou soulèvent des inquiétudes possibles lorsqu'ils sont examinés ensemble ?

Si les propositions réussissent toutes ces vérifications, l'ICG devra publiquement attester que les propositions sont prêtes à passer à l'étape III. Si non, l'ICG communiquera les questions en suspens aux communautés et proposera une date butoir pour la réponse des communautés.

III. Révision de la version préliminaire de la proposition 13 mars 2015 - 19 juin 2015

Une fois que tous les éléments de proposition ont passé l'étape II, l'ICG va élaborer une version préliminaire unique et présenter cette version préliminaire de la proposition pour commentaire public pendant une période de temps raisonnable afin de revoir la proposition, l'analyser, et préparer des commentaires de soutien ou des commentaires critiques. L'ICG va collaborer avec les communautés pour avoir des commentaires publics avant d'élaborer une proposition finale provisoire.

IV. Révision de la proposition finale provisoire 19 juin 2015 - 17 juillet 2015

Une fois que l'étape III a donné une proposition finale provisoire, l'ICG va présenter cette proposition finale provisoire pour une période de consultation publique, similaire à celle décrite dans l'étape III. L'ICG va ensuite revoir les commentaires publics et déterminer si des modifications sont nécessaires. Si aucune modification n'est utile, et que l'ICG est d'accord, le rapport final provisoire sera considéré comme final et l'ICG passera à l'étape V.

Si des changements sont demandés afin de régler certains problèmes ou d'obtenir un soutien plus large, l'ICG travaillera avec les communautés opérationnelles pour que ces problèmes soient réglés. Si, du point de vue de l'ICG, un soutien public plus large pour la proposition comme exprimé par la NTIA n'est pas présent, les parties de la proposition qui ne sont pas soutenues seront retournées aux communautés.

V. Soumission de la proposition 17 juillet 2015 - 31 juillet 2015

Cette étape consiste en :

- A. L'ICG va publier la proposition finale sur son site Internet et la transmettre au Conseil d'administration de l'ICANN.

- B. Comme le Conseil d'administration l'a confirmé à l'ICG, le Conseil va envoyer la proposition finale à la NTIA sans réaliser aucun changement dans un délai de 14 jours à réception de la proposition par l'ICG et rendra publiques toutes communications envoyées à la NTIA avec la proposition.
- C. Si le Conseil d'administration de l'ICANN a un souci avec la proposition, l'ICG comprend que le Conseil aura déjà partagé celui-ci avec l'ICG dans un délai raisonnable afin d'éviter tout conflit de dernière minute, à travers des opportunités de dialogue et de commentaire public.